

Triton marbré (*Triturus marmoratus*)

Code Natura 2000 : 1174

Classification

Classe des Amphibiens
Ordre des Urodèles
Famille des Salamandridés

Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats
Annexe III – Convention de Berne
Protection nationale

Description de l'espèce

Ce grand triton arbore une peau granuleuse, vert clair à olive, marbré de noir sur sa face dorsale. Le ventre est foncé, brun ou noirâtre piqueté de blanc. La queue est fortement comprimée et se termine en pointe. En phase aquatique, les crêtes dorsale et caudale du mâle reproducteur sont plus ou moins élevées, à bord entier, avec des bandes verticales brun-jaunâtre et noires alternées. Un miroir doré parcourt la partie postérieure du muscle caudal. La femelle présente une ligne longitudinale rougeâtre le long du dos.



Biologie et habitats

Le Triton marbré occupe les petites pièces d'eau : mares et sources, riches en végétation ; le milieu boisé, les landes et tourbières. Il habite aussi les régions bocagères entrecoupées de petits bois. Il lui faut des mares profondes qui resteront en eau suffisamment longtemps. En phase terrestre, il se cache sous les abris divers.

Répartition

Présent dans de nombreuses mares permanentes de la forêt de Bercé, il reste plus rare en vallée du Narais. Il est possible que son habitat ait fortement souffert par le drainage et l'enrésinement des milieux autrefois utilisés par l'espèce.

Mesures de gestion favorable

- Maintenir les mares permanentes en milieu forestier.
- Création et curage des mares forestières.

Rainette verte (*Hyla arborea*)

Code Natura 2000 : 1203

Classification

Classe des Amphibiens
Ordre des Anoures
Famille des Hylidés

Statuts de protection

Annexe IV - Directive Habitats
Annexe II – Convention de Berne
Protection nationale

Description de l'espèce

Anoure de petite taille (3 à 4 cm), la peau dorsale est lisse. La coloration du dessus est en général vert pomme mais peut être brune, grise... Une bande sombre court sur les flancs, de la narine à l'aîne, avec une virgule qui remonte au dessus de la cuisse. A l'extrémité des doigts se trouvent des ventouses. Le mâle possède un très grand sac vocal orangé au niveau de la gorge. Le chant saccadé est émis la nuit au printemps et en automne et s'entend à plusieurs km.



Biologie et habitats

L'habitat terrestre est composé d'une mosaïque de strates arborés, arbustives et herbacées. L'habitat aquatique est formé de points d'eau stagnants, ensoleillés, souvent riches en végétation aquatique et si possible dépourvus de poissons : étangs, bras-morts, mares, roselières...

Répartition

Présente sur les secteurs humides riche en végétation, sur les grands étangs de Saint-Mars-la-Brière mais aussi de petites mares en lisière de la forêt de Bercé. L'espèce est bien représentée sur l'ensemble du site Natura 2000.

Mesures de gestion favorable

- Maintenir des habitats aquatiques riches en végétation, avec des strates arborées à proximité.
- Maintenir les points d'eau ensoleillés, dépourvus de poissons.